

Lundi 26 Juillet 2021.

Pas de chantage
en santé !
NON
au pass sanitaire

NON AU PASS SECURITAIRE !!

Disons-le sans détour : la vaccination générale à l'échelle mondiale est le meilleur moyen de stopper la pandémie. C'est bien la levée des brevets et des politiques sanitaires ambitieuses en moyens humains et matériels qui vaincront cette pandémie. A l'inverse, l'usage d'un outil qui nous entraîne dans une de la société de surveillance, qui encourage les discours anti-scientifiques voire complotiste et ceux de l'extrême droite n'a aucun avenir. Tout comme un discours qui stigmatise les personnes

craignant encore de se faire vacciner et qui vise à brader le droit du travail ...

Comme l'état d'urgence sanitaire, le pass sanitaire pourrait s'inscrire dans la durée et se muer en carte d'identité biométrique. De lois sur la sécurité intérieure en renouvellement de l'état d'urgence, les prétendues mesures sécuritaires nous ont enseigné que leur détournement et leur pérennisation étaient systématiques... au détriment de nos droits et de nos libertés.

Un Pass Sanitaire Antisocial !!

La Fédération SUD-Rail se positionne contre le pass sanitaire. Il se construit contre les travailleuses et les travailleurs, surtout ceux et celles qui étaient premier-ère-s de corvées, travaillant sans aucune protection lors de la première vague et qui seront cette fois-ci les premier-ère-s sanctionné-e-s ! Ce n'est pas acceptable !

Et pendant que ces décisions heurtent et divisent la population, de graves attaques contre les droits sociaux sont annoncées. Autoritarisme et casse sociale vont de pair... Emmanuel Macron confirmant, entre-autres, sa volonté de reporter l'âge légal de départ en retraite et la fin de tous les régimes spéciaux. Alors que le patrimoine cumulé des 500 plus grandes fortunes de France a augmenté de 30% en 2020, le gouvernement ne revient aucunement sur toutes les largesses et veut faire payer la crise aux salarié-e-s.

Un Pass Sanitaire Discriminatoire !!

La Défenseure des droits alerte sur les risques de discrimination qui pèsent sur les salariés : « Les mesures prévues par le projet de loi ont pour conséquence d'opérer in fine une distinction entre les travailleurs détenteurs de l'un des trois documents demandés et les autres. » Elle pointe également le fait que « les personnes en situation de pauvreté pourraient être doublement victimes ». En effet, « la carte des plus faibles taux de vaccinations recoupe celle de la pauvreté, de la fracture numérique, de l'accès aux services publics. Les nouvelles mesures comportent ainsi le risque d'être à la fois plus dures pour les publics précaires et d'engendrer ou accroître de nouvelles inégalités. » Quoi dire de plus ??

SUD-Rail refuse la contrainte et l'atteinte aux libertés !!

SUD-Rail s'oppose au contrôle des pass sanitaires et à la contrainte de la vaccination que souhaite imposer l'Etat via la direction SNCF à ses salarié-e-s. Nous appelons les cheminot-e-s à ne pas réaliser de contrôle sur les pass sanitaire et à continuer d'effectuer leurs seules missions de sécurité et de contrôle des titres de transports.

Même si la question du licenciement n'est plus sur la table après le passage du texte au sénat, si l'État et la direction de la SNCF venaient à confirmer leurs intentions de sanctionner, par une suspension ou un reclassement un-e salarié-e de la SNCF qui ne disposerait pas d'un certificat de vaccination, SUD-Rail n'hésitera pas à appeler à la grève sur l'ensemble de l'entreprise.

Les travailleur-se-s du rail ne seront pas les victimes de la politique inconséquente du président Macron et seront toujours en 1^{ère} ligne pour lutter pour les droits et le libre arbitre des salarié-e-s !